

Frank GOUVERNEUR

La fin d'un monde

Edition Scripta

Copyright © Frank Gouverneur – Mars 2013

Reproduction interdite

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source, que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction totale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

« Ce n'est pas assez de faire des pas qui doivent
un jour conduire au but, chaque pas doit être
lui-même un but en même temps qu'il nous
porte en avant »

Goethe

« L'amitié disparaît où l'égalité cesse »

Abbé Aubert

Chapitre I

QUELQUES points peuvent évoluer rapidement et faire changer la société favorablement. Quelques points pour que la vie des gens change, que la société soit plus équitable. J'en appelle à nos hommes politiques. Si moi, un jeune Breton « lambda », je peux penser à cela, eux qui veulent nous gouverner devraient y songer aussi ! Et le mettre en pratique car la société est injuste et cela doit changer. Quel est le but de notre société, mon but en tant qu'être humain ? Nourrir ma famille,

être correctement logé et soigné, ne manquer de rien d'essentiel. Donc, il faut travailler pour gagner l'argent nécessaire et là, à l'évidence, nous sommes inégaux. Certains en veulent trop, il leur faut toujours plus et ils le gagnent sur notre dos. Commençons par la fin :

1 – Les retraites. Quelle place ont les retraités dans la société aujourd'hui ? C'est indécent ! Beaucoup ne perçoivent que 4 ou 500 euros quand d'autres en gagnent des milliers. Or, celui qui a gagné beaucoup d'argent toute sa vie a pu placer et n'a plus les mêmes besoins qu'en travaillant ; sa maison est payée, ses enfants ont fini leurs études... Ma proposition est simple : et si on

limitait la richesse, comme on limite la vitesse? Soit on travaille 42 ans, on thésaurise et on a de quoi vivre grâce à une petite pension complémentaire, soit on travaille quelques années jusqu'à atteindre un certain plafond et là, on arrête. On a largement de quoi vivre jusqu'à la fin de notre vie donc on laisse la place à un autre et prenant sa retraite tôt, on profite de la vie. Cela permettrait de mieux redistribuer l'argent sans discriminer les riches. Juste pour éviter les abus actuels où des millionnaires voire des milliardaires en euros veulent gagner encore et toujours plus. Ce qui n'est plus acceptable, surtout si d'autres ont faim ou froid. Cet écart excessif est devenu insupportable.

Si on limite le gain durant une vie professionnelle, par exemple à un million et demi d'euros, puis que l'on verse 3000 euros de revenu mensuel, sur la base du président de la République qui gagne à peu près un million et demi durant son mandat, on arrivera à un meilleur partage des richesses. C'est indispensable et plus seulement souhaitable, si on ne veut pas d'une implosion sociale.

Enfin, quand on est âgé ou que l'on souffre d'une maladie incurable, on doit avoir le droit de mourir dignement. La société française doit évoluer sur ce point, la loi aussi.